



Assistant/e médical/e CFC, édicition

Assistant/e médical/e CFC

SWISSDOC 0.723.18.0, 5.723.5.0, n° 86915

Durée de la formation: 3 ans

Réglementation relative à la procédure de qualification avec validation des acquis de l'expérience

La procédure de qualification avec validation des acquis de l'expérience pour la formation professionnelle initiale d'assistant/e médical/e CFC est reconnue comme autre procédure de qualification par le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation conformément à l'art. 33 LFPr et après audition des cantons:

Reconnue le: 16 novembre 2020

Entrée en vigueur: 1^{er} janvier 2021

Cette réglementation relative à la procédure de qualification avec validation des acquis de l'expérience est publiée dans la liste des professions du SEFRI sous la profession correspondante www.bvz.admin.ch/bvz/index.html?lang=fr.